

Procès-verbal du Conseil d'école Eugène Delacroix ERMONT

Vendredi 25 mai de 17h30 à 19h00

Sont présents:

D Lefèvre (Directeur)

Mme Perorier (Adjointe au Maire chargée de l'éducation), M Schloesing (Directeur de l'action éducative)

Mmes Yacine, Lapouge, Galou, Aghallal et Labidi, M Boulay (Représentants des parents)

Mmes Bellens, Beaufiles, Jacquet, Dussauce, Vinciguerra, Rodriguez, Ajasse, Delimi, Herlem, Titous, Bodin, Tironzelli et Schonn, M Meziani (enseignants)

Mme Pujol (enseignante spécialisée RASED)

Excusés :

Mme Dulimon (IEN)

Mme Notreami (enseignante)

Points à l'ordre du jour

- 1. Organisation et événements de fin d'année*
- 2. Prévisions pour la rentrée et l'année prochaine*
- 3. Validation des comptes de coopérative*
- 4. Communication de la Mairie*

1/ *Organisation et événements de fin d'année*

Journée de l'élégance : lundi 28 mai

Réunion information et inscriptions CP : Vendredi 8 juin 18h

Fête de l'école : vendredi 22 juin de 16h45 à 19h

La fête de l'école sera organisée sur l'ensemble du groupe scolaire. Elle consistera en une exposition des travaux des élèves et un buffet apéritif. Chaque classe présentera des travaux ou mettra en valeur les projets réalisés au cours de l'année scolaire.

Une tombola sera organisée à cette occasion avec pour enjeu un maillot de l'équipe de France.

Un filtrage sera mis en place à l'aide de cartons d'invitation. Un seul accès par le portail de l'école élémentaire sera ouvert.

Un buffet sera tenu par les parents d'élèves. Les élèves seront invités à apporter mets et boissons dans la journée.

Fête des élèves : vendredi 29 juin dans l'après-midi. Elle prendra la forme d'une mini kermesse. Les parents qui souhaitent participer à cet événement en tenant un stand de jeu ou de goûter seront les bienvenus.

2/ *Prévisions pour la rentrée et l'année prochaine*

Effectifs prévus

CP	78
CE1	75
CE2	85
CM1	73
CM2	74
Total	385

Structure envisagée

Classe	Effectifs
CP A	26
CP B	26
CP C	26
CE1 A	25
CE1 B	25
CE1 C	25
CE2 A	29
CE2 B	28
CE2 C	28
CM1 A	25
CM1 B	24
CM1 C	24
CM2 A	25
CM2 B	25
CM2 C	24
Total	385

Les classes avec le nom des enseignants seront affichées le 6 juillet et mises en ligne sur le blog.

Les listes de fournitures seront distribuées en fin d'année et seront en ligne sur le blog.

Les listes de classe seront mises en ligne sur le blog le jour de la pré-rentrée après vérification et ajout des derniers inscrits. Elles seront affichées également devant l'école le jour de la pré-rentrée.

L'école est susceptible de faire l'objet d'une ouverture de classe décidée la première semaine de cours. Cette ouverture modifierait la répartition des classes et serait affectée en fonction des effectifs constatés.

A la fin de cette année scolaire : Mme Delimi et Mme Bodin quitteront l'école. Deux nouvelles enseignantes, Mmes Schummer et Bennot prendront leurs postes à la prochaine rentrée.

Dans le cadre des projets à mettre en œuvre l'an prochain : des interventions pédagogiques de la police auprès des CM2, des débats philosophiques encadrés par le médecin scolaire, le psychologue scolaire et l'infirmière scolaire et des ateliers sur le temps périscolaire pour accompagner la scolarité des CM2.

3/ Validation des comptes de coopérative

Les comptes de coopérative seront étudiés et validés par Mme Lapouge (Parent d'élève élue) et M Lefèvre (Directeur) en fin d'année.

4/ Communication de la Mairie

Les tableaux numériques ont tous (sauf un à cause d'un problème technique qui sera réglé cet été) été reliés à internet via la fibre.

Le lundi 18 juin, M le Maire viendra remettre les dictionnaires aux élèves de CM2 qui quittent l'école.

Les travaux du restaurant scolaire se dérouleront de juin à août 2018. Un self linéaire, une salle plus grande et un toit extérieur seront réalisés pour améliorer le confort des élèves.

Les équipements nécessaires à la classe qui pourrait être ouverte à la rentrée sont prévus.

La mairie et l'éducation nationale ont prévu une formation conjointe des enseignants et intervenants municipaux à la gestion des conflits grâce à la médiation par les pairs. Cette formation permettra ensuite aux adultes de transmettre leurs acquisitions aux élèves. Cette formation sera financée par la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 19h